

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
Dimensions de l'aire de jeu	Maximum : 100 m x 70 m	Maximum : 100 m x 70 m	Maximum : 100 m x 70 m	Maximum : 100 m x 70 m	-
	Minimum : 95 m x 68 m En-but : 10 à 22 mètres (2)	Minimum : 95 m x 68 m (1) En-but : 10 à 22 mètres (2)	94 m min. x 66 m min. En-but : 10 à 22 mètres (2)	89 m min. x 60 m min. En-but : 10 à 22 mètres (2)	
	(1) La longueur du terrain peut être réduite jusqu'à 94 mètres et la largeur du terrain peut être réduite jusqu'à 66 mètres selon la disposition des infrastructures existantes. (2) La longueur des en-buts peut être réduite jusqu'à 6 mètres sur demande motivée.				
Zone de dégagement	Une largeur de 3,50 m minimum doit être réservée tout autour de l'aire de jeu et ne contenir aucun obstacle, même provisoire. Les mêmes règles s'appliquent dans le cas où l'aire de jeu s'insère à l'intérieur d'une piste				
Terrain totalement ceinturé	Main courante (à partir de 1 m) obstruée dans la partie basse			Main courante (à partir de 1 m)	-
Couloir d'accès au terrain	Couloir grillagé ou tunnel entre les vestiaires et le terrain		Recommandé	-	-
Vestiaires joueurs	2 vestiaires (min. 60 m² chacun) + salles de douches	2 vestiaires (min. 40 m² chacun dans la mesure du possible) + 2 salles de douches	2 vestiaires (min. 20 m² chacun dans la mesure du possible) + 2 salles de douches	2 vestiaires + 2 salles de douches	-
Vestiaires arbitres	2 vestiaires (20 m² min.au total) comprenant 1 salle de douche + WC indépendants ou 2 espaces (20 m²) pour accueillir indépendamment des arbitres féminins et masculins	2 vestiaires (10 m² min. dans la mesure du possible) + 1 salle de douche + WC indépendants (3) (3) Si un seul vestiaire prévoir un aménagement pour accueillir indépendamment des arbitres féminins et masculins		1 vestiaire (10 m² min. dans la mesure du possible) + 1 salle de douche	-
Espace médical	Infirmierie (20 m² min.) avec brancard + 2 tables de soins + petite table de service + sièges et porte-manteaux pour 4 personnes + lavabo avec eau chaude courante + minerve + matériel de première urgence + container de récupération des déchets médicaux + défibrillateur	Infirmierie (10 m² min.) avec brancard + 1 table de soins + petite table de service + sièges et porte manteaux pour 4 personnes + lavabo avec eau chaude courante + minerve + matériel de première urgence		Recommandé	-

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
Local antidopage	10 m² min. comprenant trois espaces distincts et contigus	Recommandé			-
Local administratif	6 m² minimum meublé de tables et de chaises pour 4 personnes à proximité du vestiaire des arbitres et avec connexion Internet			Recommandé	-
Enceinte fermée	Obligatoire			Recommandé	-
Parking équipes et officiels	Surveillé, hors d'atteinte du public	Recommandé			-
Affichage objets interdits, avis d'homologation et règlement intérieur	Obligatoire				-
Locaux de consigne	Obligatoire	-			-
Signalétique du stade	Obligatoire		Recommandé		-
PC sécurité	Obligatoire avec accès sonorisation	Recommandé			-
Sonorisation	À l'attention du public				-
Poste médical avancé	Fixe et indépendant pour le public + signalisation appropriée		Recommandé		-
Voies d'accès pour les véhicules de secours	Obligatoire				-
Tribunes	1 500 places assises et numérotées minimum	À partir de 700 places assises	À partir de 150 places assises	-	-
Zone média	20 places assises réservées à la presse avec poste de travail + plate-forme caméra et commentateurs + zone mixte	10 places assises réservées à la presse avec poste de travail + plate-forme caméra et commentateurs dans la mesure du possible	5 places assises réservées à la presse avec poste de travail dans la mesure du possible	-	-
Aire régie	Obligatoire	Recommandé	-	-	-
Eclairage	600 lux minimum (obligatoire pour les éclairages de niveau E1). Préconisation TV 1400 lux	600 lux minimum (obligatoire pour les éclairages de niveau E2). Préconisation TV 800 lux	250 lux minimum à maintenir	150 lux minimum à maintenir	-